Nations Unies S/2004/889



Conseil de sécurité

Distr. générale
9 novembre 2004
Français
Original: anglais

Lettre datée du 8 novembre 2004, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte de la communication datée du 27 octobre 2004 que j'ai reçue du Secrétaire général de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (voir annexe).

Je vous serais obligé de bien vouloir porter la présente lettre et son annexe à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

(*Signé*) Kofi A. **Annan**

04-59833 (F) 101104 101104
0459833

Annexe

Lettre datée du 27 octobre 2004, adressée au Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies par le Secrétaire général de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord

Conformément à la résolution 1088 (1996) du Conseil de sécurité, j'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le rapport mensuel sur les opérations de la SFOR en septembre 2004. Je vous serais obligé de bien vouloir le communiquer au Conseil de sécurité.

(*Signé*) Jaap de **Hoop Scheffer**

Pièce jointe

Rapport mensuel à l'Organisation des Nations Unies sur les opérations de la Force de stabilisation

1. Le présent rapport porte sur la période du 1er au 30 septembre 2004.

2. Au 30 septembre 2004, l'effectif total de la Force de stabilisation (SFOR) était de 8 519 militaires, dont 457 provenaient de pays non membres de l'OTAN. En outre, six membres du personnel de la SFOR étaient stationnés en Croatie.

3. Le 5 octobre, le commandement de la SFOR a été transféré du général de division Virgil Packett II (États-Unis d'Amérique) au général de brigade Steven Schook (États-Unis d'Amérique) à Sarajevo. Le 1er octobre, au quartier général de l'OTAN à Sarajevo, les effectifs de l'Alliance restant en Bosnie-Herzégovine ont atteint leur capacité opérationnelle initiale.

4. Il n'y a eu aucun changement en ce qui concerne l'état des contributions des pays partenaires non membres de l'OTAN.

Sécurité

5. Durant la période considérée, la situation en Bosnie-Herzégovine est restée stable, sans aucun incident grave à signaler. Le 30 septembre, trois grenades à main ont été lancées sur le Café Don à Cazin et une grenade sur la gare de Banja Luka. Il n'y a pas eu de victimes, et seuls quelques dommages structurels mineurs ont été signalés.

6. La SFOR enquête actuellement sur l'explosion accidentelle d'une mine qui s'est produite le 16 septembre. L'équipe de déminage d'une organisation non gouvernementale travaillant sur un champ de mines connu près de Brcko a accidentellement détonné une mine terrestre antipersonnel. Il y a eu un mort et un blessé grave.

7. Aucun acte de violence notable n'a été commis contre le personnel de la SFOR.

8. La SFOR a poursuivi ses activités de recherche et de destruction d'armes et ses opérations-cadres.

9. Le décompte des armes remises ou prises durant la période considérée dans le cadre de l'opération Harvest s'établit comme suit : 452 armes légères (fusils, pistolets et revolvers); 170 874 munitions de moins de 20 mm; 61 munitions de 20 à 76 mm; 93 munitions de plus de 76 mm; 1 678 grenades à main; 132 mines; 61 986 kilogrammes d'explosifs; 5 603 pièces diverses (mortiers et obus, grenades à fusil, engins artisanaux, roquettes, etc.).

10. Pour aider à réduire les quantités de munitions inutilisables ou périmées des forces armées des entités et les quantités de munitions en Bosnie-Herzégovine, la SFOR a poursuivi l'opération Armadillo II. Le nombre total de munitions de l'armée de la Republika Sprska détruites reste inchangé (2 674 tonnes).

11. Le 8 septembre, la SFOR a remis Veljko Borovina à la Police spéciale du Ministère de l'intérieur de la Republika Sprska. M. Borovina, dont l'arrestation est mentionnée dans le rapport d'août, avait été appréhendé parce qu'il était soupçonné d'avoir des relations avec des criminels de guerre présumés. Milovan Bjelica,

également détenu par la SFOR le mois dernier pour la même raison, a été remis à la Police spéciale le 27 septembre.

Respect des accords par les parties

12. Durant la période considérée, les forces armées des entités ont procédé à des activités normales d'entraînement, conformément aux dispositions militaires de l'Accord de paix de Dayton.

13. Durant cette période, il y a eu au total 362 activités d'entraînement et opérations (213 pour l'armée de la Republika Srpska et 149 pour l'armée de la Fédération) et 342 mouvements de troupes (154 pour l'armée de la Republika Srpska et 188 pour l'armée de la Fédération).

14. En septembre 2004, il a été procédé à 38 inspections de dépôts d'armes et de munitions (16 pour l'armée de la Republika Srpska et 22 pour l'armée de la Fédération).

Les élections municipales d'octobre

15. Les élections municipales de 2004, les premières élections d'après guerre à être entièrement financées et organisées par les autorités bosniaques, se sont tenues le 2 octobre dans une atmosphère calme et stable. Le Comité d'Helsinki pour les droits de l'homme a estimé que la campagne s'était déroulée dans un climat démocratique et conformément à la loi électorale; aucun incident notable n'a été signalé. On trouvera un compte rendu plus détaillé de ces élections dans le rapport d'octobre.

Conclusion

16. Septembre a été un mois calme, poursuivant la tendance des mois précédents. La présence de la SFOR est un élément de dissuasion qui continue d'assurer un environnement sûr, ce qui continue de bien augurer du transfert des opérations à l'Union européenne à la fin de l'année. Les préparatifs de l'opération Althea de l'Union européenne, ainsi que la complétion de la mise sur pied du quartier général de l'OTAN à Sarajevo, sont en cours.